

Coronavirus COVID-19



Coronavirus COVID-19 | 23 mars 2020

- 1) Est-ce que les visites sont toujours interdites au CHSLD?

Réponse : Oui, sauf que des exceptions s'appliquent lorsqu'un résident est en fin de vie.

- 2) Est-ce que les familles peuvent apporter des objets et denrées non essentiels à leur proche?

Réponse : Nous avons été informés le 22 mars, que le MSSS ne permettait pas que les familles viennent porter des objets ou denrées non essentiels à leur proche. Donc à partir de maintenant, seuls les articles essentiels (ex. : vêtements, lunettes, appareils auditifs) pourront être acceptés.

Dans les jours qui viennent, nous verrons à tenter de trouver une solution alternative afin de permettre aux résidents qui le souhaitent, de se procurer de petites gâteries telles que chocolat, croustilles ou autres.

- 3) Suites aux dernières directives, avons-nous réorganisé le fonctionnement des repas?

Réponse : Oui, les résidents s'alimentant de façon autonome doivent prendre leur repas à la chambre et le soutien nécessaire leur est offert par le personnel.

La salle à manger doit être occupée au maximum de 50% de sa capacité. Seuls les résidents nécessitant de l'aide à l'alimentation et de la surveillance étroite mangeront à la salle à manger sur l'étage.

- 4) Est-ce que la cafétéria du rez-de-chaussée est ouverte aux résidents?

Réponse : Non, seuls les employés peuvent l'utiliser et le service a été modifié de façon à ce que tous les repas et ustensiles soient servis uniquement par l'aide alimentaire. La manipulation de l'argent a été retirée le temps de la crise également.

- 5) Est-ce que les activités de loisirs ont été modifiées?

Réponse : Oui, les activités de groupe sont cessées. La programmation est en train d'être revue afin d'optimiser les activités individuelles, les contacts avec les familles, les activités occupationnelles, etc.

- 6) Le lavage des résidents doit-il être effectué en totalité au CHSLD?
Réponse : Oui pour tous les résidents. L'entretien des vêtements est effectué par la buanderie du CHSLD et les résidents autonomes pour effectuer leur lavage peuvent utiliser la buanderette du rez-de-chaussée comme à l'habitude.
- 7) Est-ce que des «visites» peuvent être effectuées pour que je puisse voir mon proche de l'extérieur par une vitre?
Réponse : Oui, nous vous invitons à communiquer avec Mme Camille Bisson ou Violaine Couturier au poste 369 afin que l'on puisse voir à planifier le tout.
- 8) Le MSSS a demandé aux médecins de procéder à la mise à jour de tous les niveaux de soins des résidents hébergés, est-ce vrai?
Réponse : Oui, les familles répondantes seront contactées dans les jours à venir à ce sujet.
- 9) Y a-t-il des cas de Covid-19 confirmés parmi les résidents?
Réponse : Non aucun résident et nous vous tiendrons informés si la situation se présentait.
- 10) Outre l'employé infecté il y a 2 semaines (information courriel envoyée à cet effet le 14 mars), y-a-t-il d'autres employés infectés par le Covid-19?
Réponse : Non et nous vous tiendrons informés si la situation se présentait.
- 11) Est-ce que nous avons des équipes merveilleuses pour prendre soin de vos proches ?
Réponse : OUI! Les équipes ont à cœur la santé et le bien-être de nos résidents et elles sont fidèles au poste pour donner le meilleur d'elles-mêmes en ces temps difficiles.

Pour toutes questions supplémentaires, veuillez communiquer avec Michelle Campeau, chef d'unités au poste 378, Suzie Tremblay, directrice des soins au poste 375 ou Nadine Comeau, directrice générale au poste 303.